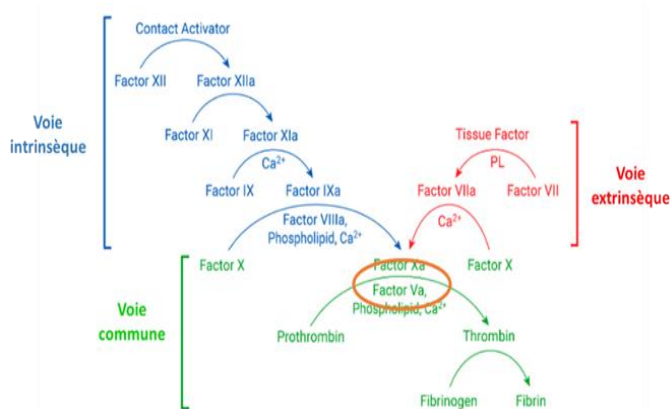


Laboratoires | 01/07/2024 | N°126

Coagulation : Activité du F V Dès le 01.07.2024

1 – INTRODUCTION

Détermination quantitative de l'activité du F V.



Le facteur V appartient aux facteurs du complexe prothrombinique: II, V, VII, X.

2 – INTERET CLINIQUE

Il s'agit d'un test de deuxième intention pour le diagnostic d'un déficit constitutionnel ou acquis en FV suite à un Temps de Quick réduit et un allongement du PTT. **Une déficience en FV a un impact plus fort sur le TP que sur le PTT.**

La détermination du FV dans le plasma peut aussi être utilisée pour tester la fonction de synthèse des protéines chez les patients atteints de troubles hépatiques.

Le déficit constitutionnel est rare, les déficits acquis peuvent s'observer dans les situations suivantes:

- Atteintes hépatiques sévères,
- Etats de fibrinolyse,
- Coagulation intravasculaire disséminée (CIVD)
- Présence d'auto-anticorps anti-facteur V, associés à certains cancers.

Le diagnostic étiologique se base sur les dosages complémentaires des facteurs II, VII, IX et X.

3 – ANALYSE ET INTERPRETATION

3-1 Méthode

Technique fonctionnelle chromométrique = mesure de l'activité.

Le temps mesuré est transformé en pourcentage d'activité en se référant à une courbe d'étalonnage établie à partir d'un plasma témoin ayant 100% d'activité.



3-2 Valeurs de références

70 – 120 % de la normale

Chez le nouveau-né,
l'activité est diminuée : 40 – 120 %

En cours de grossesse,
l'activité peut augmenter : 40 – 200 %

3-3 Interférences

Une mauvaise conservation du prélèvement conduit à une diminution du facteur V qui est un facteur labile. Un respect strict des conditions pré analytiques est essentiel.

Stabilité de l'échantillons:

Température ambiante : 3 heures
Réfrigéré (4°C) : 12 h si plasma séparé

L'utilisation d'inhibiteurs de la thrombine ou d'inhibiteurs spécifiques contre les facteurs de la coagulation peut modifier l'activité réelle des facteurs.

4 – ANALYSE

Principe, méthode :	Test chromométrique
Demande :	Feuille "Analyses courantes" / Prescription onglet "Coagulation"
Pré analytique :	Prélèvement sur tube vert Citraté. (Double centrifugation.)
Fréquence du dosage :	Minimum 2 fois par mois
Remarque :	Le dosage se fait sur le site de la Chaux-de-Fonds.
Prix :	31.50 CHF (position 1348.00)

5 – RENSEIGNEMENTS

Dr Véronique Viette, directrice FAMH H C
(veronique.viette@ne.ch)

6 – BIBLIOGRAPHIE

1. A Mendez et al, "Blutungsabklärung 2014: wann, wie, bei wem?", Suisse Medical Forum 2014;14(29-30):534-9.
2. R Palla et al, "Rare bleeding disorders: diagnosis and treatment", Blood, 2015; 125(13):2052-61.

